



## AUTORISATION MEDICALE

Je soussigné (Nom et prénom) \_\_\_\_\_

Pour les adhérents mineurs agissant en qualité de : **père / mère / représentant légal** (1),

**PERMET / NE PERMET PAS** (1)

aux responsables du RYOKAN de Lavaur, de procéder aux démarches nécessaires en cas d'accident **si je n'étais pas dans la possibilité de le faire**, ou **en cas d'accident de mon enfant** (1), dans le cadre des activités du club (cours, rencontres, compétitions ou autres...) et autorise le corps médical en accord avec les responsables du RYOKAN à prendre toutes les dispositions nécessaires (analyses, radiologies, examens complémentaires, anesthésies, interventions chirurgicales, etc....) concernant **ma prise en charge ou celle de mon enfant** (1).

(1) rayer la mention inutile

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature** (de l'adhérent majeur ou du représentant légal de l'enfant)

## INFORMATIONS MEDICALES

**ALLERGIES** : oui non Lesquelles : \_\_\_\_\_

**ASTHME** : oui non

**TRAITEMENT MEDICAL** oui non Lequel : \_\_\_\_\_

**RECOMMANDATIONS UTILES** : port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, accidents, opérations ou toutes choses que vous jugez utiles de préciser :

## DROIT A L'IMAGE / PRISES DE VUES

Je soussigné (Nom et prénom) \_\_\_\_\_

**ACCEPTTE / REFUSE** (1)

de figurer / que MON ENFANT figure (1)

sur des prises de vues photographiques, des vidéos ou tout autre moyen audiovisuel, utilisés dans le cadre des entraînements, des événements sportifs (compétitions, rencontres amicales ou officielles, sorties...) et que certaines de ces prises de vues soient utilisées pour la publication de la vie du club (sur le site internet du RYOKAN, sa page Facebook ou sur un site internet de judo (ligue ou fédération) ; elles pourront être utilisées dans la presse locale ou nationale. Ces documents pourront être stockés, diffusés sur tout moyen existant dans le club.

**Cette autorisation est valable pour toute la saison sportive.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature** (de l'adhérent majeur ou du représentant légal de l'enfant)

(1) rayer la mention inutile